

Séance publique du 23 septembre 2002

Délibération n° 2002-0755

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2002 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

I - Budget principal - section de fonctionnement

La notification officielle des bases de la fiscalité locale constate un montant supérieur à la prévision de 6,547 M€ qu'il est proposé de réserver, pour 2,544 M€ à la sûreté budgétaire et pour 4,004 M€ à l'annulation partielle du titre n° 504 332 du 5 novembre 1999 émis à l'encontre du SDIS pour remboursement de l'encours de la dette contractée par la communauté urbaine de Lyon, pour le service incendie et secours avant son transfert au Département (renvoi n° 1).

Sont comptabilisées au chapitre 67, les dépenses exceptionnelles et notamment les annulations de titres sur exercice antérieur, les intérêts moratoires et les indemnités d'évictions. Compte tenu des engagements passés depuis le début de l'année, il apparaît indispensable de réserver 0,212 M€ à ce type de dépenses. Le financement en serait assuré sur la provision actuelle des dépenses imprévues et par une réaffectation de 0,012 M€ à partir des crédits d'études de la délégation générale au développement urbain (renvoi n° 2).

Par délibération n° 2002-624 du 10 juin 2002, le conseil de Communauté s'est prononcé pour une augmentation de 0,350 M€ des crédits réservés aux frais de formation des élus. L'inscription budgétaire correspondante est réalisée à partir des dépenses imprévues (renvoi n° 3).

La renégociation des contrats d'assurance a provoqué une forte majoration tarifaire des primes pour dommages aux biens (0,637 M€). De plus, une augmentation de 12 % de la prime de responsabilité civile est annoncée dès le deuxième semestre 2002 (0,059 M€). Les autres mouvements aux comptes 616 100 et 622 800 correspondent à des régularisations de virements nécessaires au règlement d'une partie de la prime dommage aux biens, exigible au 1er juillet 2002 (renvoi n° 4).

En 2001, 0,122 M€ a été inscrit en prévision d'une recette attendue du ministère des affaires étrangères qui soutient l'action de la Communauté urbaine en matière de coopération décentralisée. 0,048 M€ n'ayant pas été consommé en 2001, il est proposé de réabonder les crédits 2002, d'un montant équivalent. La réaffectation est proposée à partir des dépenses imprévues (renvoi n° 5).

Une mauvaise répartition entre les crédits de location de véhicules et de remplacement de personnel pour la collecte des ordures ménagères est à l'origine de la demande de redéploiement de crédit vers le chapitre 012 - charges de personnel. Le mouvement représente un transfert de 0,356 M€ (renvoi n° 6).

Dans le cadre du volet routier du contrat de plan 2002-2006, la Communauté urbaine doit faire face à un appel de fonds de l'Etat de 1,601 M€. Il s'agit d'une révision de l'échéancier qui diminuera d'autant le crédit de paiement à payer en 2003 mais qui nécessite un financement complémentaire de 0,577 M€ en 2002. La réaffectation des reports de crédits non utilisés (0,238 M€) et les économies réalisées sur le versement au Sytral pour le réseau mutualisé de télécommunication (0,150 M€) ne suffisent pas. Un prélèvement supplémentaire de 0,189 M€ sur les dépenses imprévues est nécessaire à l'équilibre de cette action (renvoi n° 7).

Les réparations du domaine public de la voirie sont facturées aux tiers, responsables des dégradations. Les inscriptions en dépenses et recettes, pour 1,500 M€ figurant au renvoi n° 8, complètent une prévision insuffisante pour la réalisation des travaux et l'émission des titres de recettes correspondants.

Par rapport distinct, il est proposé au conseil de Communauté de reconduire sa participation financière à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, pour la mise en place d'une mission de développeur sur le site de Périca au titre de l'exercice 2002, le versement s'élève à 0,041 M€ (renvoi n° 9)

La résiliation anticipée du bail emphytéotique des abattoirs de Corbas au profit de la société Cediv approuvée par le Bureau délibératif du 8 juillet 2002, entraîne le versement d'une indemnité de 0,509 M€ qui peut être financée à partir d'un redéploiement de crédits issu des démolitions du domaine privé (-0,280 M€) et de l'annulation en 2002 de la participation communautaire au département du Rhône pour l'aménagement du rond-point du Valvert à Tassin la Demi Lune (-0,229 M€), (renvoi n° 10).

Le montant des recettes du péage du TNP attendues d'ici la fin de l'année, dépasse de 2 M€ la prévision inscrite en 2002 pour 22,410 M€. Parallèlement, en ce qui concerne le reversement de la moitié de la recette nette du péage au département, 7,180 M€ sont nécessaires pour un budget disponible de 6,632 M€ ; il manque 0,548 M€. De plus, le report de crédit de 0,461 M€, effectué pour le paiement, en 2002, des prestations réalisées en fin d'exercice 2001, par la société Eperly s'est avéré insuffisant par rapport à la facturation réelle : un recalage de 0,900 M€ apparaît nécessaire. La différence de 0,552 M€ entre les recettes et les dépenses supplémentaires viendrait abonder les dépenses imprévues (renvoi n° 11).

Le montant des subventions allouées aux propriétaires privés bénéficiaires d'OPAH doit être augmenté de 0,876 M€, pour que la Communauté urbaine puisse faire face à ses engagements d'ici la fin de l'année. Un redéploiement des crédits au sein de la délégation générale au développement urbain permet de financer cette opération. 0,30 M€ est également nécessaire pour assurer le versement de fonds au bénéfice de partenaires privés dans le cadre des actions définies pour l'habitat adapté. Un transfert de prévision peut être réalisé à partir du compte 657 170 subventions d'équipements aux autres établissements publics locaux ouvert pour le programme 2002 (renvoi n° 12).

Ce même jour, est présenté le bilan des CRAC 2002. Dans ce cadre, il est proposé au Conseil l'inscription en recettes des participations des Opac reversées à la Communauté urbaine pour les ZAC du Centre à Craponne (0,052 M€) et du Chater à Francheville (0,053 M€). Par ailleurs, la participation au bilan de la ZAC des Marronniers à Fontaines sur Saône s'élève à 0,044 M€ et celle destinée à la ZAC du Centre à Meyzieu est réduite de 0,003 M€. Le solde (0,064 M€) serait porté en dépenses imprévues (renvoi n° 13).

Au renvoi n° 14 est proposé l'inscription en recettes de fonctionnement de l'excédent de liquidation de la société Icare, pour un montant de 0,183 M€. Cette recette imprévue et les réajustements des participations communautaires accordées aux Hospices civils de Lyon, pour le plan hospitalier (-0,340 M€), le Syndicat mixte pour la promotion des pépinières d'entreprises innovantes (-0,020 M€), le Sivos de l'Arbresle (-0,018 M€), permettent d'envisager les versements complémentaires suivants, figurant au renvoi n° 14 :

- Agence d'urbanisme, + 0,457 M€,
- Acoucité, + 0,026 M€,
- Maison rhodannienne de l'environnement, + 0,018 M€,
- Syndicat des Monts d'Or, + 0,013 M€,
- SDIS, + 0,048 M€.

Les remboursements des compagnies d'assurances, à la suite des destructions partielles d'immobilisations, doivent être imputés au compte 7911. Le mouvement de crédit présenté au renvoi n° 15 permet l'ouverture de cette imputation à partir du compte 70878 (0,100 M€).

Les réajustements de crédits proposés au renvoi n° 16 sont neutres en ce qui concerne la gestion de proximité dans les DSU, et les opérations DSU de Décines Charpiu le Prainet, Meyzieu les Plantées, Bron Terrillon. Les diminutions de crédits altèrent les opérations DSU Hautes Roches à Pierre Bénite (-0,018 M€), Arsenal à Saint Fons (-0,038 M€), Oullins (-0,080 M€), Vénissieux (-0,184 M€), Vaulx en Velin (-0,042 M€), Alpes Belleville à Saint Priest (-0,030 M€). Elles permettent des financements complémentaires sur les opérations DSU suivantes :

- DSU Bel Air à Saint Priest (0,042 M€),
- DSU Duchère à Lyon 9° (0,350 M€)

Au titre du contrat de plan 1998-2001, pour le financement d'opérations de réhabilitation, de développement et de résorption de la vacance des logements., la Communauté urbaine doit procéder au solde de sa participation au programme 2002 des Opac du Grand Lyon, de Villeurbanne et de l'office Porte des Alpes Habitat. Le mandatement total qui résulte de ces engagements s'élève à 4,627 M€. Un complément de crédit de 458 € doit être trouvé pour assurer le paiement de ces fonds de concours. Un disponible peut être prélevé à partir de la ligne ouverte, au budget primitif, pour l'aide au Syndicat mixte pour la promotion des pépinières d'entreprises innovantes (renvoi n° 17).

Par une convention, en date du 29 octobre 2001, la Communauté urbaine, qui assure seule la gestion du circuit optique passif du métro, met à la disposition de la ville de Lyon trois paires de fibres optiques sur l'ensemble du réseau mutualisé de télécommunication. Le produit de cette location s'élève à 0,076 M€. Il donne lieu à une inscription nouvelle de recettes au compte 7083 - locations diverses. La contrepartie de cette écriture abonde le crédit de sûreté budgétaire du même montant (renvoi n° 18).

Par rapport présenté à cette même séance, l'assemblée doit se prononcer sur la mise en œuvre des accords liés à la réduction du temps de travail et à la création de 85 emplois. L'impact financier en 2002 sur la masse salariale est estimé à 145 000 €. Il est possible d'assurer cette dépense par transfert de la ligne des dépenses imprévues (renvoi n° 19).

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 1			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	+ 2 543 711,19	compte 731 110 taxe d'habitation fonction 01	+ 352 500,00
compte 673 000 titre annulé sur exercice antérieur fonction 01	+ 4 003 788,81	compte 731 120 taxe foncière sur les propriétés bâties fonction 01	+ 150 000,00
		compte 731 130 taxe foncière sur les propriétés non bâties fonction 01	+ 47 300,00
		compte 731 140 taxe professionnelle fonction 01	+ 8 305 000,00
		compte 748 330 compensation au titre de la taxe professionnelle fonction 01	- 2 259 800,00
		compte 748 340 compensation au titre des exonérations de taxes foncières fonction 01	- 70 500,00
		compte 748 350 compensation au titre des exonérations de taxes d'habitation fonction 01	+ 23 000,00
renvoi n° 2			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 200 000,00		

compte 617 400 études d'urbanisme fonction 824	- 12 000,00		
compte 673 000 annulation de titres sur exercice fonction 01	+ 190 000,00		
compte 671 100 intérêts moratoires fonction 01	+ 10 000,00		
compte 671 800 autres charges exceptionnelles fonction 824 opération 0195 - Lyon 3° Moncey Paul Bert	+ 12 000,00		
renvoi n° 3			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 350 000,00		
compte 653 500 formation des élus fonction 021	+ 350 000,00		
renvoi n° 4			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 636 768,00		
compte 616 300 primes d'assurances incendie et risques divers fonction 01	+ 453 000,00		
compte 616 100 primes d'assurances responsabilité civile fonction 01	+ 58 768,00		
compte 622 600 honoraires fonction 020	+ 125 000,00		
renvoi n° 5			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 48 194,00		
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 04	+ 48 194,00		

renvoi n° 6 compte 611 211 nettoyage des voiries fonction 813 compte 613 520 location de véhicules et engins fonction 812 compte 613 520 location de véhicules et engins fonction 813 compte 641 611 emplois jeunes fonction 813	- 87 900,00 - 19 000,00 - 249 000,00 + 355 900,00		
renvoi n° 7 compte 615 231 travaux d'entretien de la voirie fonction 822 compte 657 370 subvention de fonctionnement aux autres établissements publics locaux fonction 020 opération 0349 - RMT compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01 compte 657 110 subvention d'équipement au département fonction 822 opération 0534 - contrat de plan volet routier	- 238 408,79 - 150 000,00 - 188 725,21 + 577 134,00		
renvoi n° 8 compte 615 236 réparations du domaine public fonction 821	+ 1 500 000,00	compte 704 200 travaux imputables à l'occupation du domaine public par les tiers fonction 822	+ 1 500 000,00
renvoi n° 9 compte 657 180 subvention d'équipement aux autres organismes publics fonction 90 opération 0446 - implantations et délocalisations compte 657 380 subvention de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90	- 40 980,00 + 40 980,00		

<p>compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 824 opération 0117 - OPAH</p> <p>compte 657 280 subventions d'équipement aux autres organismes privés fonction 824 opération 0117 - OPAH</p> <p>compte 657 170 subventions d'équipements aux autres établissements publics locaux</p> <p>compte 657 280 subventions d'équipements aux autres organismes privés fonction 824 opération 0116 - habitat adapté</p> <p>compte 657 140 subventions d'équipements aux communes fonction 824 opération 0451 - aires d'accueil des gens du voyage</p>	<p>- 324 438,00</p> <p>+ 876 224,00</p> <p>- 300 000,00</p> <p>+ 300 000,00</p> <p>- 251 541,00</p>		
<p>renvoi n° 13</p> <p>compte 657 170 subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération 0083 - ZAC des Marronniers à Fontaines sur Saône</p> <p>compte 657 170 subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 824 opération 0262 - ZAC du Centre à Meyzieu</p> <p>compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01</p>	<p>+ 43 674,00</p> <p>- 2 558,23</p> <p>+ 63 884,23</p>	<p>compte 747 800 subventions et participations d'autres organismes fonction 824 opération 0082 - ZAC du Centre à Craponne</p> <p>compte 747 800 subventions et participations d'autres organismes fonction 824 opération 0423 - ZAC du Chater à Francheville</p>	<p>+ 52 000,00</p> <p>+ 53 000,00</p>
<p>renvoi n° 14</p> <p>compte 657 550 fonds de concours aux groupements de collectivités fonction 830 opération 0337 - Syndicat des Monts d'Or</p> <p>compte 657 550 fonds de concours aux groupements de collectivités fonction 22</p> <p>compte 657 350 subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités</p>	<p>- 13 074,93</p> <p>- 18 267,23</p> <p>- 20 376,70</p>	<p>compte 761 000 produits de participation (dividendes) fonction 01</p>	<p>+ 183 490,55</p>

<p>fonction 93</p> <p>compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 510 opération 0064 - plan hospitalier HCL</p> <p>compte 657 350 subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités fonction 830 opération 0337 - Syndicat des Monts d'Or</p> <p>compte 655 300 participation versée au SDIS fonction 113</p> <p>compte 657 480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 830</p> <p>fonction 824 opération 0216 - Agence d'urbanisme</p> <p>fonction 832 opération 0102 - écologie</p>	<p>- 339 703,45</p> <p>+ 25 599,86</p> <p>+ 47 553,00</p> <p>+ 18 294,00</p> <p>+ 457 347,00</p> <p>+ 26 119,00</p>		
renvoi n° 15		<p>compte 708 781 remboursements des compagnies d'assurances fonction 020</p> <p>compte 791 100 indemnités de sinistres (destruction partielle) fonction 020</p>	<p>- 100 000,00</p> <p>+ 100 000,00</p>
renvoi n° 16			
<p>opération 0047 - Bron DSU Terrailon :</p> <p>compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824</p> <p>compte 657 480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 824</p> <p>opération 0048 - Décines Charpieu DSU le Prainet :</p> <p>compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824</p> <p>compte 657 340</p>	<p>- 7 044,48</p> <p>+ 7 044,48</p> <p>+ 30 490,00</p> <p>- 15 244,99</p>		

subvention de fonctionnement aux communes fonction 824			
compte 657 540 fonds de concours aux communes fonction 824	- 15 245,01		
opération 0052 - Lyon 9° DSU la Duchère :			
compte 657 370 subvention de fonctionnement aux autres établissements publics locaux fonction 824	- 22 870,00		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	+ 373 652,59		
opération 0053 - Meyzieu DSU les Plantées :			
compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824	+ 72 568,00		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	- 72 568,00		
opération 0054 - Oullins DSU :			
compte 657 540 fonds de concours aux communes fonction 824	- 43 449,00		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	- 36 336,00		
opération 0055 - Pierre Bénite DSU Hautes Roches :			
compte 657 540 fonds de concours aux Communes fonction 824	- 32 934,00		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	+ 14 640,00		
opération 0057 - Saint Fons DSU Arsenal :			
compte 657 340 subvention de fonctionnement aux communes fonction 824	- 38 112,00		

opération 0059 - Saint Priest DSU Bel Air :			
compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés	+ 38 345,00		
compte 657 480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 824	+ 9 146,00		
compte 657 340 subvention de fonctionnement aux communes fonction 824	- 5 608,00		
opération 0060 - Vaulx en Velin DSU :			
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	- 42 268,09		
opération 0061 - Vénissieux DSU :			
compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824	- 96 102,00		
compte 657 540 fonds de concours aux communes fonction 824	- 34 328,50		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	- 53 286,00		
opération 0270 - Saint Priest DSU Alpes Belleville :			
compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824	- 30 490,00		
compte 657 340 subvention de fonctionnement aux communes fonction 824	+ 5 336,00		
compte 657 540 fonds de concours aux communes fonction 824	- 5 336,00		
opération 0452 - gestion de proximité :			
compte 657 140 subvention d'équipement aux communes fonction 824	+ 46 039,00		
compte 657 170 subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux fonction 824	+ 134 156,16		

compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 824	- 316 078,74		
compte 657 340 subvention de fonctionnement aux communes fonction 824	+ 80 910,21		
compte 657 370 subvention de fonctionnement aux autres établissements publics locaux fonction 824	+ 181 740,43		
compte 657 480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 824	+ 314 020,31		
compte 657 540 fonds de concours aux communes fonction 824	- 287 567,49		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 824	- 153 219,88		
renvoi n° 17			
compte 657 350 subvention aux groupements de collectivités fonction 93	- 458,00		
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 72 opération 0118 - aides aux offices d'HLM et Opac communautaires	+ 458,00		
renvoi n° 18			
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	+ 75 587,49	compte 708 300 locations diverses fonction 020 opération 0349 RMT	+ 75 587,49
renvoi n° 19			
compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01	- 145 000,00		
compte 641 110 rémunération principale personnel titulaire fonction 020	+ 145 000,00		

II - Budget principal - section d'investissement

Lors du vote du budget primitif 2002, la prévision pour l'encaissement du FCTVA a été prudemment estimée à 21,342 M€. Le reversement d'une quote-part du produit, au titre des opérations de construction de l'ENS à Lyon 7° et du tronçon nord du périphérique, a été prévu pour 7,562 M€.

Après notification des services de l'Etat, la recette encaissée pour le budget principal atteint 32,862 M€. L'ajustement de l'inscription de recette correspondante, soit +11,52 M€, peut permettre l'augmentation de la dépense afin d'assurer les versements qu'il reste à effectuer aux bénéficiaires de la région Rhône-Alpes, du Conseil général et de la ville de Lyon pour les opérations citées (+6,56 M€).

L'augmentation de la ligne de sûreté budgétaire du reliquat (4,96 M€) assure l'équilibre de ces écritures (renvoi n° 20).

La Communauté perçoit des cautions dans le cadre de l'installation de kiosques buvettes sur le domaine public. Une recette nouvelle de 3 000 € donne lieu à l'ouverture d'une ligne pour le même montant. La contrepartie de cette proposition abonde les dépenses imprévues (renvoi n° 21).

Le point suivant présente des transferts de crédits de dépenses, pour un total de 0,26 M€, sans modifier les enveloppes de crédits ouvertes pour chaque opération concernée. Ces ajustements sont réalisés entre les comptes d'immobilisation 21 et 23 ainsi que les comptes de tiers 4581. Toutefois, un mouvement crédite le compte 22 immobilisation reçue en affectation. Il traduit la mise à disposition de câbles de fibres optiques entre les stations de métro Vieux Lyon et Fourvière, objet d'un avenant à la convention avec le Sytral du 10 avril 1998 (0,040 M€) (renvoi n° 22).

La définition des crédits de paiement 2002, lors des séances du Bureau délibératif et du conseil de Communauté et la mise en place des lignes budgétaires correspondantes se réalisent tout au long de l'exercice.

En dépenses, l'ouverture de prévisions pour les travaux pour le compte de tiers s'effectue par décisions modificatives. Plusieurs écritures de ce type sont détaillées dans le renvoi n° 23. La réactualisation de la caution immobilière, à la charge de la Communauté urbaine, pour le bâtiment qui abrite l'Organisation mondiale de la santé à Lyon 7° est également présentée (863,14 €). 0,628 M€ est prélevé sur l'opération 0569 qui comptabilise des lignes de prévision en attente d'affectation.

Toutes les nouvelles recettes individualisées font l'objet d'une inscription par décision modificative. Les ouvertures des lignes identifiées au renvoi n° 24 s'établissent à 2,889 M€. Elles concernent l'encaissement :

- de participations aux travaux communautaires (2,01 M€) :

. de l'Europe pour l'aménagement de la place de la Poste à Rillieux la Pape (convention du 30 août 2000 - solde de 0,101 M€),

. des villes de Rillieux la Pape et Caluire et Cuire pour la signalétique du parc des affaires Perica (convention du 31 octobre 2000 - acompte de 0,029 M€),

. du Sytral (0,761 M€) et de l'Etat (0,143 M€) pour le réseau intermédiaire axe T1 à Vaulx en Velin,

. pour les aménagements de la place Alexandre Dumas et du quartier du Mont Blanc à Rillieux la Pape, les subventions de l'Europe (convention du 12 juin 2002 - acompte de 0,20 M€) ; de l'Etat (arrêtés du 10 septembre 2001 pour un acompte de 0,167 M€ et du 22 décembre 2000 pour 0,338 M€) ; et de Rhône Logis (convention du 29 septembre 2000 pour 0,152 M€),

. de la commune de Vaulx en Velin pour la première tranche de travaux dans le quartier des Grolières (convention du 8 avril 1998 pour 0,070 M€ en complément des inscriptions au compte de tiers 458 226),

. de l'Etat pour la requalification des espaces extérieurs du quartier de l'Ecoin sous la Combe à Vaulx en Velin (arrêté du 7 décembre 1999 - acompte de 0,050 M€).

- de recettes pour des équipements réalisés en mandat de travaux (0,851 M€) :

. pour les travaux des rues Emile Zola et Robert Reynier à Saint Fons, le concours financier de la Ville (convention du 10 mai 1999 pour 0,244 M€) et de l'Europe (convention du 5 juillet 1999 pour 0,039 M€), soit 0,283 M€ sur le compte 458 230 ;

. pour la requalification du quartier des Grolières tranches 1 et 2 à Vaulx en Velin, les versements attendus de la Commune (convention du 8 avril 1998 pour 0,097 M€ - compte 458 226 ; convention du 5 mars 2002 pour 0,030 M€, compte 458 278) ;

. pour le traitement des espaces extérieurs du centre commercial Vénissy à Vénissieux, les aides de l'Etat (arrêté du 8 janvier 2001 pour 0,17 M€) et de la Ville (convention du 6 septembre 2001 pour un solde de 0,046 M€), soit 0,216 M€ sur le compte 458280 ;

. pour l'aménagement du quartier Langlet Santy à Lyon 8°, le financement de l'Etat (arrêté du 16 novembre 1999 pour un solde de 0,042 M€) et de l'association syndicale des copropriétaires de la cité Langlet Santy (convention du 18 septembre 2001 pour 0,069 M€), soit 0,110 M€ sur le compte 458 256 ;

. pour la mise aux normes du marché forain du quartier Champlong à Saint Genis Laval, les fonds de l'Etat qui représentent une inscription de 0,058 M€ au compte 458 229 (convention du 5 février 2002) ;

. et enfin pour les travaux aux abords du centre commercial Saint Jean à Villeurbanne, le versement de l'Europe de 0,055 M€ en référence au compte 458 250 (convention du 30 avril 2000) ;

- de dépôts de garantie à verser par les sociétés Genoway et Hemoxymed pour la sous-location des bâtiments Le Chateaubriand et Le Jean Jaurès dans le cadre de l'opération pépinière Bio Chateaubriand à Lyon 7° (0,028 M€)

Dans ce renvoi, il est également proposé le transfert des reports de recettes 2001-2002 prévus à l'origine en compte de participation (0,480 €) et l'ouverture simultanée d'un compte de tiers pour le financement de travaux non communautaires réalisés à Vénissieux, îlot de la Darnaise (compte 458 237 pour 0,71 €).

Au total la contrepartie de ces recettes nouvelles est affectée en dépenses, sur des lignes ouvertes aux comptes 21 et 23 en attente d'affectation ultérieure (3,117 M€).

Le dernier renvoi (n° 25) prévoit l'annulation et la réémission de mandats émis à l'origine sur exercices antérieurs pour changement de comptes ou d'opérations. Certains mouvements permettront la clôture comptable de chapitres ouverts pour le compte de tiers après la remise des ouvrages et l'arrêt des écritures comptables. Ces propositions sont équilibrées ; elles représentent des inscriptions de recettes et de dépenses d'un montant total de 1,136 M€.

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - section d'investissement - tableau n° 2

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 20 compte 102 220 FCTVA fonction 01 compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 6 560 400,00 + 4 959 935,06	compte 102 220 fonction 01	+ 11 520 335,06
renvoi n° 21 compte 020 000 fonction 01	+ 3 000,00	compte 165 000 dépôts et cautionnements reçus fonction 822	+ 3 000,00
renvoi n° 22 compte 458 193 travaux pour le compte de tiers fonction 823 compte 231 510 travaux de voirie	- 215 917,00 + 215 917,00		

fonction 824 opération 0202 SDUC compte 215 781 autres matériels de voirie fonction 822 compte 225 330 réseaux câbles reçus en affectation fonction 821 opération 0349 RMT compte 231 510 travaux de voirie compte 458 165 travaux pour le compte de tiers fonction 822 opération 0607 tramway boulevard Eugène Deruelle à Lyon 3°	- 39 916,03 + 39 916,03 - 797,89 + 797,89		
renvoi n° 23 compte 212 100 plantations d'arbres compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 compte 231 320 agencements aménagements sur bâtiment fonction 020 opération 0569 opération en attente compte 458 197 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0060 Vaulx en Velin DSU compte 458 166 travaux pour le compte de tiers fonction 822 opération 0283 tramway espaces publics compte 275 000 dépôts et cautionnements versés fonction 020 opération 0520 OMS Lyon 7° compte 458 151 travaux pour le compte de tiers fonction 23 opération 0572 INRP - Lyon 7° compte 458 196 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0605 Pierre Bénite DSU halte-garderie compte 458 195 travaux pour le compte de tiers fonction 824	- 149 479,28 - 462 685,00 - 15 863,14 + 77 635,00 + 9 479,28 + 863,14 + 140 000,00 + 15 000,00 + 20 000,00		

opération 0606 Mezzieu DSU les Plantées 3° tranche			
compte 231 510 travaux de voirie	- 90 919,00		
compte 458 153 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0611 Saint Priest DSU Bel Air rue Henri Barbusse	+ 385 918,00		
compte 458 111 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0047 Bron DSU Plein Ciel Bellevue	+ 70 051,00		
renvoi n° 24			
compte 212 100 plantations d'arbres fonction 822 opération 0569 opération en attente d'affectation	+ 1 289 827,68	compte 132 100 subvention d'état et établissement publics nationaux	- 221 279,30
		compte 132 700 subvention communautaire et fonds structurels	- 259 163,32
		compte 458 237 secteur pour travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0061 Vénissieux DSU	+ 709 116,15
		compte 132 700 subvention communautaire et fonds structurels fonction 824 opération 0202 SDUC	+ 100 881,11
		compte 132 400 subvention des Communes fonction 824 opération 0281 Caluire et Cuire Rillieux La Pape ZI	+ 28 641,18
		compte 132 100 subvention d'Etat et espaces publics nationaux	+ 143 058,16
		compte 132 600 subvention autres établissements publics locaux fonction 822 opération 0035 réseau intermédiaire	+ 760 989,64
		compte 275 000 dépôts et cautionnements reçus fonction 90 opération 0573 Pépinière Bio Chateaubriand	+ 27 584,06
compte 212 100 plantations d'arbres	+ 273 321,42	compte 132 100 subvention d'Etat et établissements publics nationaux	+ 504 522,12
compte 231 510	+ 1 554 631,54	compte 132 700	+ 200 000,00

<p>travaux de voirie</p> <p>opération 0569 - opération en attente d'affectation</p>		<p>subvention communautaire et fonds structurel compte 132 800 autres subventions d'équipement fonction 824 opération 0056 Rillieux la Pape DSU ville nouvelle</p> <p>compte 458 230 recette pour travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0057 Saint Fons DSU Arsenal compte 132 400 subvention des Communes compte 458 226 recette pour travaux pour le compte de tiers compte 458 278 recette pour travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0060 Vaulx en Velin DSU</p> <p>compte 458 280 recette pour travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0061 Vénissieux DSU</p> <p>compte 458 256 recette pour travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0267 Lyon 8 DSU Langlet Santy</p> <p>compte 458 229 recette pour travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0269 Saint Genis Laval DSU le Champlong</p> <p>compte 458 250 recette pour travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0272 Villeurbanne DSU Saint Jean</p> <p>compte 132 100 subvention d'Etat et établissements publics nationaux fonction 824 opération 0705 Vaulx en Velin DSU l'Ecoin sous la Combe</p>	<p>+ 152 449,02</p> <p>+ 283 000,00</p> <p>+ 70 201,92</p> <p>+ 97 491,08</p> <p>+ 30 489,80</p> <p>+ 216 477,60</p> <p>+ 110 168,00</p> <p>+ 57 611,25</p> <p>+ 55 542,17</p> <p>+ 50 000,00</p>
<p>renvoi n° 25</p> <p>compte 458 130 travaux pour le compte de tiers fonction 824</p>	<p>+ 366 829,99</p>	<p>compte 231 510 travaux de voirie fonction 824</p>	<p>+ 366 829,99</p>

opération 0057 Saint Fons DSU Arsenal compte 458 137 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0061 Vénissieux DSU	+ 709 116,15	opération 0057 compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0061	+ 709 116,15
compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0283 tramway espaces publics	+ 28 109,47	compte 215 110 fonction 822 opération 0044 aménagements de voirie pour le compte Sytral	+ 28 109,47
compte 458 144 travaux pour le compte de tiers fonction 823 opération 0392 Sainte Foy lès Lyon place Millou	+ 10 013,98	compte 231 510 travaux de voirie fonction 823 opération 0392	+ 10 013,98
compte 458 184 travaux pour le compte de tiers fonction 823 opération 0511 Ecully place de Gaulle	+ 21 587,35	compte 231 510 travaux de voirie fonction 823 opération 0511	+ 21 587,35

III - Point particulier : les cessions foncières

La Communauté urbaine cède à la société DR, un terrain, lieu-dit "Petit Champ Dolin" à Saint Priest, en échange d'un terrain d'une même valeur vénale arrêtée à 184 829,19 €. En revanche, la sortie du patrimoine communautaire du bien cédé est effectuée pour sa valeur historique à savoir, 92 483,32 €, dont 70 208,05 € au titre de l'opération Mi-Plaine et 22 275,27 €, venant des réserves foncières. La différence sur réalisation constate l'écart entre la valeur historique du bien cédé et sa valeur vénale : 92 345,87 €. Ces écritures comptables sont retracées au renvoi n° 26.

La Communauté réalise deux autres échanges fonciers : l'un avec l'association des fondateurs de l'institut catholique de Lyon (AFPICL), l'autre avec l'association lyonnaise de gestion d'établissements pour personnes déficientes (ALGED). Les écritures pour ordre correspondantes sont à prévoir.

Conformément à la délibération du 26 février 2001, la cession de l'ensemble immobilier dénommé caserne Bissuel 23, place Carnot à Lyon 2° à l'association AFPICL est réalisée sur la base d'un prix de vente de 2 744 082,30 € ; sa valeur nette comptable représentant 2 746 826,30 €. Le tènement d'immeubles reçu sur le site de l'hôpital Saint Joseph, rues professeur Grignard, Pasteur, Jaboulay et Raulin à Lyon 7° est acquis pour un montant de 4 116 123,50 €. La soulte à la charge de la Communauté est mandatée sur les crédits déjà ouverts sur l'exercice à hauteur de 1 372 041,20 €. La différence entre la valeur historique et la valeur vénale du bien cédé par la Communauté suppose la constatation d'une moins-value de 2 744 € (renvoi n° 27).

La transaction avec l'Alged, délibéré le 10 décembre 2001, concerne des terrains situés rue de la Claire et impasse de Docks à Lyon 9°. La Communauté programme la réalisation d'une voie nouvelle dite liaison des Deux Joannès. Elle vend au prix de 4 268,57 € une parcelle et reçoit en échange un terrain bâti d'une valeur de 111 287,78 €. La Communauté urbaine a consenti le versement d'une indemnité à l'association pour perte de bâtiment d'un montant de 243 918,43 €. Le paiement de cette somme, comme la soulte de 107 019,21 € qui résulte de cette transaction, est effectué sur les crédits déjà inscrits en 2002. Une plus-value de 1 363,12 € est à constater puisque la valeur historique du bien remis par la Communauté s'élève à 2 905,45 € (renvoi n° 28).

Entre 1976 et 1978, la Communauté urbaine a acheté pour une valeur de 1 938 405,46 € les terrains d'assiette du marché d'intérêt national de Corbas. En 1998, à la résiliation de la concession avec Cibéval, il est procédé à l'intégration de l'abattoir et de ses annexes dans le patrimoine de la collectivité au vu des montants d'emprunts réalisés par la communauté urbaine de Lyon et reversés au fur et à mesure à Cibéval. Les écritures sont effectuées pour un montant de 13 105 584,67 € (85 967 000 F). Une première cession a lieu à la société des viandes de Lyon ; la salle des ventes est cédée pour un montant de 304 898,03 € (2 000 000 F), somme qui constitue également la valeur comptable du bien remis.

L'amortissement des constructions, prévu sur vingt années, a été effectué à compter de 1999. La valeur comptable résiduelle du bâti ressort à 10,880 M€ au 31 décembre 2001.

Par délibération du 25 juillet 2000 et décision du Bureau délibératif du 8 juillet 2002, l'ensemble de la construction est vendu à Cibevial et à la société Corallis. Le produit total qui résulte de ces transactions représente 1,585 M€. La sortie patrimoniale est effectuée pour la totalité de la valeur comptable citée (10,880 M€). La moins-value ressort à 9,295 M€. L'inscription de la recette nouvelle à encaisser au compte 7751 (1,585 M€) et les écritures d'ordre de sortie de l'actif et de la différence sur réalisation sont présentées au renvoi n° 29 L'équilibre des écritures permet une augmentation de la prévision de dépenses imprévues d'investissement de 1,585 M€.

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - point particulier - tableau n° 3

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 26			
compte 675 100 valeur comptable des immobilisations fonction 820 opération 071 - Saint Priest PAE Mi-Plaine	+ 70 208,05	compte 211 200 terrains de voirie fonction 824 opération 071 - Saint Priest PAE Mi-Plaine	+ 70 208,05
compte 675 100 valeur comptable des immobilisations fonction 820 opération 0096 - réserves foncières	+ 22 275,27	compte 211 800 autres terrains fonction 820 opération 0096 - réserves foncières	+ 22 275,27
compte 211 800 autres terrains fonction 824 opération 0096 - réserves foncières	+ 184 829,19	compte 778 100 valeur des acquisitions acquises par voie d'échange fonction 824 opération 0096 - réserves foncières	+ 184 829,19
compte 676 100 différence sur réalisation négative fonction 01	+ 92 345,87	compte 192 000 différence sur réalisation des immobilisations fonction 01	+ 92 345,87
renvoi n° 27			
compte 213 180 autres bâtiments publics fonction 824 opération 0424 Lyon 2° caserne Bissuel	+ 2 744 082,30	compte 778 100 valeur des immobilisations. acquises par voie d'échange fonction 824 opération 0424	+ 2 744 082,30
compte 675 100 valeur comptable des immobilisations cédées fonction 820 opération 0424	+ 2 746 826,30	compte 213 800 autres constructions fonction 820 opération 0424	+ 2 746 826,30
compte 192 000 différence sur réalisation d'immobilisation fonction 01	+ 2 744,00	compte 776 100 différence sur réalisation négative	+ 2 744,00
renvoi n° 28			
compte 211 300 terrains aménagés autre que voirie fonction 824 opération 0681 Lyon 9° rue de la Claire	+ 4 268,57	compte 778 100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 824 opération 0681	+ 4 268,57
compte 675 100	+ 2 905,45	compte 211 800	+ 2 905,45

travaux sur opérations de voirie compte 238 511 réseaux d'eau	280 000,00	travaux sur opérations de voirie compte 131 200 subvention d'équipement compte 238 511 réseaux d'eau	234 113,71 45 886,29
compte 276 200 créances de TVA	45 886,29	compte 276 200 créances de TVA	45 886,29

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations en date des 25 juillet 2000, 26 février et 10 décembre 2001 et celle n° 2002-0624 en date du 10 juin 2002 ,

Vu la décision du Bureau en date du 8 juillet 2002 ;

Vu la convention passée avec la ville de Lyon le 29 octobre 2001 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Décide l'ouverture du compte 7911 pour imputer les remboursements des compagnies d'assurances lors de destructions partielles d'immobilisations,

2° - Approuve les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions budgétaires par chapitre, comme suit :

Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Budget principal - section de fonctionnement		
011 - charges à caractère général	+ 1 723 460,21	
012 - charges de personnel	+ 500 900,00	
022 - dépenses imprévues	+ 916 433,48	
023 - virement à la section d'investissement	- 1 724 619,71	
065 - autres charges	+ 397 553,00	
657 110 - subvention d'équipement à l'Etat	+ 577 134,00	
657 130 - subvention d'équipement au Département	- 228 674,00	
657 140 - subvention d'équipement aux Communes	- 355 502,00	
657 150 - subvention d'équipement aux groupements de collectivités	+ 2 474 619,71	
657 170 - subvention d'équipement aux autres établissements publics locaux	- 124 728,07	
657 180 - subvention d'équipement aux autres organismes publics	- 40 980,00	
657 280 - subvention d'équipement aux organismes privés	+ 867 911,78	
657 330 - subvention de fonctionnement au Département	+ 548 062,22	
657 340 - subvention de fonctionnement aux Communes	+ 27 281,22	
657 350 - subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités	+ 4 765,16	
657 370 - subvention de fonctionnement aux autres établissements publics locaux	+ 8 870,43	
657 380 - subvention de fonctionnement aux autres organismes publics locaux	+ 40 980,00	
657 480 - subvention de fonctionnement aux organismes privés	+ 831 970,79	
657 540 - fonds de concours aux Communes	- 418 860,00	
657 550 - fonds de concours aux groupements de collectivités	- 31 342,16	
657 570 - fonds de concours aux autres établissements publics locaux	- 308 630,83	
67 - charges exceptionnelles	+ 18 541 480,51	
70 - produits des services du domaine		+ 3 475 587,49
73 - impôts et taxes		+ 8 854 800,00
74 - dotations et participations		- 2 202 300,00

76 - produits financiers		+ 183 490,55
77 - produits exceptionnels		+ 13 816 507,70
79 - transferts de charge		+ 100 000,00
total fonctionnement	24 228 085,74	24 228 085,74
Budget principal - section d'investissement		
020 - dépenses imprévues	+ 6 548 180,15	
021 - virement de la section de fonctionnement		- 1 724 619,71
10 - dotations fonds divers, réserves	+ 6 560 400,00	+ 11 520 335,06
13 - subventions d'investissement		+ 1 530 300,53
16 - emprunts et dettes assimilés		+ 3 000,00
19 - différences sur réalisation	+ 9 298 082,55	+ 93 708,99
21 - immobilisations corporelles	+ 4 335 043,32	+ 13 750 908,18
22 - immobilisations reçues en affectation	+ 39 916,03	
23 - immobilisations corporelles en cours	- 524 336,20	+ 1 107 547,47
27 - autres immobilisations financières	+ 863,14	+ 27 584,06
458 111 - travaux pour le compte de tiers Bron copropriété Plein ciel Bellevue	+ 70 051,00	
458 130 - travaux pour compte de tiers Saint Fons DSU Arsenal	+ 366 829,99	
458 137 - travaux pour compte de tiers Vénissieux îlot la Darnaise	+ 709 116,15	
458 144 - travaux pour compte de tiers Sainte Foy lès Lyon place Millou	+ 10 013,98	
458 151 - travaux pour compte de tiers Lyon 7° INRP	+ 140 000,00	
458 153 - travaux pour compte de tiers Saint Priest espaces extérieurs Bel Air II	+ 385 918,00	
458 165 - travaux pour compte de tiers Lyon 3° tramway boulevard Eugène Deruelle	+ 797,89	
458 166 - travaux pour compte de tiers Lyon 7° tramway Jean Jaurès	+ 9 479,28	
458 184 - travaux pour compte de tiers Ecully place Charles de Gaulle	+ 21 587,35	
458 193 - travaux pour compte de tiers Lyon 5° place Saint Irénée	- 215 917,00	
458 195 - travaux pour compte de tiers - Meyzieu DSU Plantées 3° tranche	+ 20 000,00	
458 196 - travaux pour compte de tiers Pierre Bénite espaces extérieurs équipements mobiles	+ 15 000,00	
458 197 - travaux pour compte de tiers Vaulx en Velin les Grolières 3° tranche	+ 77 635,00	
458 226 - recettes pour compte de tiers Vaulx en Velin DSU Les Grolières 1ère tranche		+ 97 491,08
458 229 - recettes pour compte de tiers Saint Genis Laval DSU Champlong		+ 57 611,25
458 230 - recettes pour compte de tiers Saint Fons DSU Arsenal Zola Reynier		+ 283 000,00
458 237 - recettes pour compte de tiers Vénissieux îlot la Darnaise		+ 709 116,15
458 250 - recettes pour compte de tiers Villeurbanne commerces Saint Jean		+ 55 542,17
458 256 - recettes pour compte de tiers Lyon 8° Langlet Santy		+ 110 168,00
458 278 - recettes pour compte de tiers Vaulx en Velin DSU Les Grolières 2° tranche		+ 30 489,80
458 280 - recettes pour compte de tiers Vénissieux Vénissy 2° tranche		+ 216 477,60
total de l'investissement	27 868 660,63	27 868 660,63
Budget des eaux		
13 - subventions d'équipement		381 513,71
23 - immobilisations en cours	456 290,40	74 776,69
27 - créances sur transfert de droit de TVA	74 776,69	74 776,69
total de l'investissement	531 067,09	531 067,09

Budget annexe de l'assainissement		
13 - subventions d'équipement 23 - immobilisations en cours	1 343 106,00	1 343 106,00
total de l'investissement	1 343 106,00	1 343 106,00

3° - Modifie et complète l'état des subventions comme suit :

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision	Montant DM ou virement (en €)
657 110	822	Etat contrat de plan - volet routier A 45		+ 577 134,00
657 130	822	conseil général du Rhône réaménagement du boulevard du Valvert		- 228 674,00
657 140	824	commune de Villeurbanne parc de la Feyssine		- 150 000,00
657 140	824	Commune de Saint Priest (GSP)		+ 46 039,00
657 140	824	diverses communes aires d'accueil des gens du voyage		- 251 541,00
657 150	811	budgets annexes des eaux et de l'assainissement travaux sur voirie		+ 2 474 619,71
657 170	824	OPAC du Rhône participation au bilan de la ZAC des Marronniers à Fontaines sur Saône	CRAC 23-09-02	+ 43 674,00
657 170	824	OPAC du Rhône participation au bilan de la ZAC du Centre à Meyzieu	CRAC 23-09-02	- 2 558,23
657 170	824	OPAC du Rhône gestion de proximité		+ 80 799,00
657 170	824	OPAC du Rhône (GSP)		+ 53 357,16
657 170	824	divers OPAC habitat adapté		- 300 000,00
657 180	90	Agence française pour la sécurité des aliments (AFSSA) implantation d'une animalerie à Marcy dans le cadre de la recherche sur l'encéphalo-spongiforme bovine (ESB)		- 40 980,00
657 280	824	divers propriétaires privés OPAH		+ 876 224,00
657 280	824	diverses propriétaires privés habitat adapté		+ 300 000,00
657 280	824	Logirel portage vacances DSU Bron Terrailon		- 7 044,48
657 280	824	SA Gabriel Rosset DSU le Prainet		+ 30 490,00

657 280	824	SA Gabriel Rosset DSU Meyzieu les Plantées	10/12/2001	+ 72 568,00
657 280	824	SLPH DSU Vénissieux		- 27 500,00
657 280	824	Logirel DSU Vénissieux		- 68 602,00
657 280	824	SA Gabriel Rosset DSU Saint Priest Bel Air	16/09/02	+ 38 345,00
657 280	824	SA Gabriel Rosset DSU Saint Priest Alpes Bellevue		- 30 490,00
657 280	824	baillleurs privés (GSP)		- 316 078,74
655 300	113	SDIS		+ 47 553,00
657 330	822	conseil général du Rhône versement de la moitié de la recette nette des péages du TNP		+ 548 062,22
657 340	824	ville de Saint Priest DSU Alpes Bellevue		+ 5 336,00
657 340	824	ville de Décines Charpieu DSU le Prainet		- 15 244,99
657 340	824	ville de Saint Fons DSU Arsenal		- 38 112,00
657 340	824	ville d'Oullins gestion de proximité		+ 10 315,00
657 340	824	ville de Saint Priest gestion de proximité		+ 1 524,49
657 340	824	ville de Saint Priest DSU		- 5 608,00
657 340	824	ville de Vaulx en Velin (GSP)		+ 63 735,00
657 340	824	ville de Lyon (GSP)		+ 5 335,72
657 350	830	Syndicat des Monts d'Or		+ 25 599,86
657 350	93	Syndicat mixte pour la promotion des pépinières d'entreprises innovantes		- 20 834,70
657 370	020	Sytral réseau mutualisé de télécommunication		- 150 000,00
657 370	824	OPAC du Grand Lyon (GSP)		+ 64 084,00
657 370	824	OPAC de Villeurbanne (GSP)		+ 12 416,00
657 370	824	OPAC du Rhône (GSP)		+ 29 981,00

657 370	824	OPAC du Rhône (GSP)		+ 26 930,45
657 370	824	OPAC du Grand Lyon (GSP)		+ 25 458,98
657 380	90	CCI site de Périca		+ 40 980,00
657 480	824	Logirel Bron Terraillon		+ 7 622,00
657 480	830	Maison rhodanienne de l'environnement (MRE)	23/09/02	+ 18 294,00
657 480	824	Agence d'urbanisme	23/09/02	+ 457 347,00
657 480	832	Acoucity observatoire du bruit	23/09/02	+ 26 119,00
657 480	90	Espace textile lyonnais organisation de rencontres dans le domaine de la mode entre Lyon-Marseille		- 36 000,00
657 480	90	Syndicat professionnel de l'habillement Rhône-Alpes mise en place d'un centre de ressources des créateurs mode		+ 36 000,00
657 480	824	Logirel portage vacances DSU Bron Terraillon		+ 7 044,48
657 480	824	régie de quartier Armstrong gestion de proximité	16/09/02	+ 15 548,00
657 480	824	association Aspie DSU Saint Priest Bel Air	16/09/02	+ 9 146,00
657 480	824	Logirel gestion de proximité		+ 90 000,00
657 480	824	SLPH gestion de proximité	02/09/02	+ 4 065,00
657 480	824	Logirel gestion de proximité à Vaulx en Velin (GSP)		+ 4 250,00
657 480	824	HLM Vaulx en Velin gestion de proximité (GSP)		+ 42 570,00
657 480	824	régie de quartier (GSP) Villeurbanne		+ 37 044,00
657 480	824	SA Gabriel Rosset (GSP)		+ 5 000,00
657 480	824	Aralis (GSP)		+ 12 000,00
657 480	824	entreprise Ecole (GSP)		+ 5 335,72
657 480	824	régie Gambetta		+ 7 622,00
657 480	824	Logirel Saint Fons (GSP)		+ 27 652,00

657 480	824	Association gestion locative des Minguettes et régie de quartier (AGELM) (GSP)		+ 52 405,00
657 480	824	Logirel Sain Fons Arsenal (GSP)		+ 2 906,59
657 540	824	commune d'Oullins DSU		- 43 449,00
657 540	824	diverses communes gestion de proximité		- 287 567,49
657 540	824	ville de Pierre Bénite DSU		- 32 934,00
657 540	824	ville de Saint Priest DSU Alpes Bellevue		- 5 336,00
657 540	824	ville de Décines Charpieu DSU le Prainet		- 15 245,01
657 540	824	ville de Vénissieux DSU		- 34 328,50
657 550	22	Sivos de l'Arbresle		- 21 987,00
657 550	830	Syndicat des Monts d'Or		- 13 074,93
657 550	830	Smiril		+ 3 719,77
657 570	510	plan hospitalier HCL		- 339 703,45
657 570	72	OPAC de Villeurbanne		+ 458,00
657 570	824	OPAC du Rhône gestion de proximité	16/09/02	- 15 548,00
657 570	824	OPAC du Rhône DSU Pierre Bénite		+ 14 640,00
657 570	824	OPAC du Rhône DSU Meyzieu les plantées	10/12/01	- 72 568,00
657 570	824	OPAC du Grand Lyon barre 2000 La Duchère	10/06/02	+ 373 652,59
657 570	824	OPAC du Rhône DSU Vaulx en Velin		- 42 268,09
657 570	824	OPAC du Grand Lyon DSU Vénissieux		- 53 286,00
657 570	824	OPAC du Rhône DSU Oullins		- 36 336,00

657 570	824	OPAC du Grand Lyon (GSP)		- 137 671,88
---------	-----	------------------------------------	--	--------------

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,